

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2019
ORDRE DU JOUR

Désignation du Secrétaire de séance

Appel nominal

Affaires traitées en vertu de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T.

Approbation des comptes rendus des 29 novembre et 20 décembre 2018

URBANISME, AMENAGEMENT, COMMERCE ET ACTIVITES ECONOMIQUES**Aménagement**

- 1- C. KNOPFER – ZAC du Centre Ville – Cession de la parcelle AP 87, place du lavoir à l'EPA ORSA fédéré Grand Paris Aménagement à l'euro symbolique
- 2- D. HENRY – Approbation de la convention de transfert dans le domaine public communal des voies et réseaux de l'opération immobilière LINKCITY située au 96, avenue de Choisy – dénomination du cheminement piéton
- 3- C. KNOPFER – Acquisition à l'amiable par le Syndicat d'Action Foncière 94 (SAF 94) d'un terrain sis 99 avenue de Choisy (parcelle AW 83) d'une superficie de 1 636 m²
- 4- C. KNOPFER – Portage par le Syndicat d'Action Foncière 94 des lots n°11, 49 et 108 de la copropriété sise 85 avenue du Président John Fitzgerald Kennedy
- 5- Mme la Maire – Avis de la commune de Villeneuve-Saint-Georges sur le dossier d'enquête publique relatif au projet de la ligne Câble A-Téléval entre les communes de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges
- 6- M. THIBERVILLE – Avis sur maintien intégral de la ligne 15 du Grand Paris Express et au maintien de l'interopérabilité

FINANCES, TRAVAUX, PERSONNEL ET AFFAIRES GENERALES**Finances**

- 7- D. HENRY – Approbation de l'avenant n° 5 au marché d'assurances « Flotte automobile et risques annexes (années 2014 à 2018)
- 8- D. HENRY – Approbation de l'avenant n° 3 au marché d'assurance « Dommages aux biens communaux et risques annexes (années 2017 à 2021)
- 9- Y. PILATTE – Subventions exceptionnelles aux associations dans le cadre de nouveaux projets au cours de l'année

Travaux

- 10- D. HENRY – Construction d'une extension de l'école Paul Bert A (voie ferrée)

Personnel

- 11- C. JONCRET – Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Affaires générales

- 12- S. RICHTON – Désignation du représentant de la commune au sein du Conseil d'administration du Lycée Arago

- 13- S. RICHETON - Sortie pour tous : approbation du règlement intérieur et fixation des tarifs.